



MANDAT
2020
2024
2026





Pascal Duchêne
Maire de Redon

CHÈRES REDONNAISES, CHERS REDONNAIS,

Depuis 2020, c'est une équipe compétente, enthousiaste, résolue à servir le bien commun et l'intérêt général qui s'est engagée pour faire grandir notre Ville. Cette équipe s'est fédérée autour d'un projet ambitieux pour Redon, pour mieux accompagner ses transformations et son développement, pour renforcer son attractivité. Elle est toujours déterminée à le mener à bien. Détermination d'autant plus nécessaire que les enjeux sont importants pour le développement de notre Ville : enjeu économique de l'emploi, enjeu social de la solidarité, enjeu de la jeunesse et de l'éducation, enjeu de la santé, enjeu de la culture et du patrimoine, enjeu environnemental de la préservation de la nature et de la biodiversité, enjeu de l'urbanisation, du logement et de l'habitat.

Aussi, c'est avec une grande fierté que nous vous présentons dans cette publication les avancées de ce projet municipal. Neuf axes de travail ont guidé notre action depuis 2020, auxquels il faut ajouter les projets urbains menés dans le cadre de Confluences 2030. Ce programme d'aménagement et de renouvellement urbain d'ampleur va participer à la métamorphose de la friche Garnier en un espace de rencontre et de promenade ainsi qu'à la création d'un nouveau quartier dynamique sur l'ancien site Stef. Ces initiatives visent à renforcer l'attractivité de notre Ville et à offrir à chacun des espaces conviviaux et fédérateurs. La dynamisation du centre-ville et le soutien à l'entrepreneuriat sont également au cœur de nos priorités. En matière de mobilité, nous avons entrepris des actions pour pacifier les circulations et promouvoir les mobilités actives. Les aménagements autour du pôle d'échanges multimodal et des quais témoignent ainsi de notre volonté de créer un espace public apaisé et accessible à tous.

Nous n'oublions pas l'importance de l'habitat et de la solidarité. La diversification de l'offre de logements, avec des projets de résidences intergénérationnelles et de logements sociaux, est essentielle pour répondre aux besoins de tous. Par ailleurs, notre engagement en faveur de la santé, de la culture et du sport se traduit par des investissements dans de nouveaux équipements et notre soutien indéfectible aux associations.

Avec vous, nous voulons continuer à faire de Redon une ville à la fois belle, douce à vivre, fraternelle et dynamique.

L'équipe municipale



1 Pascal Duchêne
Maire

2 Françoise Fouchet
Première adjointe
- Action sociale
- Logement social
- Accueil de la population
- Vie économique et commerciale

3 Louis Le Coz
Deuxième adjoint
- Budget, finances, commande publique
- Ressources humaines et dialogue social
- Organisation des services

4 Marc Droguet
Troisième adjoint
- Patrimoine
- Tourisme
- Dynamisation du centre-ville

5 Gérardine Denigot
Quatrième adjointe
- Enfance et jeunesse
- Projet éducatif et citoyenneté

6 Lionel Remande
Cinquième adjoint
- Aménagement du territoire et urbanisme
- Affaires foncières
- Habitat et mobilités
- Développement durable et transition écologique

7 Anne-Cécile Hurtel
Sixième adjointe
- Affaires scolaires
- Restauration collective

8 Benoît Quélard
Septième adjoint
- Sport et santé
- Vie associative
- Communication

9 Karen Lanson
Huitième adjointe
- Insertion
- Égalité femmes-hommes
- Solidarité
- Démocratie de proximité et vie des quartiers

10 Maria Torlay
Conseillère municipale déléguée aux personnes âgées

11 Jacques Carpentier
conseiller municipal délégué à l'enseignement supérieur et à la vie étudiante, au numérique, à la sécurité des données et aux relations à l'international

12 Jean-Luc Guillaume
Conseiller municipal délégué au cadre de vie, au patrimoine naturel et aux espaces verts, à l'environnement et à la biodiversité

13 Soazig Ruiz
Conseillère municipale déléguée à la culture

14 André Croguennec
Conseiller municipal délégué aux travaux (propreté, manutention, bâtiments, éclairage public), à l'occupation de l'espace public et à la sécurité et l'accessibilité

15 Rola Abi-Fadel
Conseillère municipale déléguée au handicap et à l'inclusion

16 Delphine Penot
Conseillère municipale

17 Jean-Marie Pichon
Conseiller municipal

18 Sylvie Massicot
Conseillère municipale

19 Mickaël Jouan
Conseiller municipal

20 Anaïs Cadoret
Conseillère municipale

21 Stéphane Lefebvre
Conseiller municipal

22 Alain Sevestre
Conseiller municipal

23 Valentin Perré
Conseiller municipal

24 Loïc L'Haridon
Conseiller municipal

25 Thomas Maréchal
Conseiller municipal

26 Martine Evain
Conseillère municipale

27 Mangala Tual
Conseillère municipale

28 Stéphanie Brault
Conseillère municipale

29 Catherine Sorin
Conseillère municipale

La Ville poursuit sa métamorphose

Après l'aménagement des quais dans le quartier du port, la Ville poursuit son travail dans le cadre du projet urbain Confluences 2030. Un projet ambitieux au service des habitants qui vise à renouveler l'image de Redon en développant son attractivité et en créant des espaces publics fédérateurs. Le point sur ces trois projets majeurs pour Redon.

✓ La friche Garnier : un futur espace de rencontre et de promenade

Plusieurs études techniques sont en cours pour engager les opérations de renouvellement urbain de l'ancien site historique de fabrication de machines agricoles Garnier, un lieu exceptionnel et emblématique de Redon. Dans ce projet porté par la Ville de Redon, l'ambition est d'ouvrir et d'élargir le centre-ville aux quartiers portuaires et retrouver ainsi un lien fort et sensible avec le bassin à flot et les berges de la Vilaine.

Après l'étape de dépollution et de déconstruction de la friche en 2025, l'aménagement des espaces publics va débuter. Ces espaces s'étendront pour partie sur la dalle libérée de la friche.

• Une halle parapluie

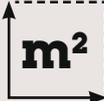
La halle parapluie, ouverte sur le port, restera un témoin de l'ancien bâtiment. A l'extrémité de la grande nef, cette halle de 700 m² pourra accueillir des expositions, des événements festifs et culturels et disposera d'un espace comprenant sanitaires, vestiaires et bar.

• Une esplanade ouverte et ludique

La grande esplanade du bout de la presqu'île conservera sa vocation de lieu de promenade, de détente et de rassemblements accueillant les manifestations qui rythment la vie locale comme la Bogue, les quinguettes estivales ou des évènements sportifs, tout en étant ouverte sur le grand paysage des marais.

Le confort des parcours de promenade sera amélioré avec l'installation de chaises longues, de tables de pique-nique et la replantation d'arbres le long du Chemin sous la marée. Une grande aire de jeux de 800 m² sera créée au bord de la Vilaine.

CHIFFRES CLÉS


17 700 m²

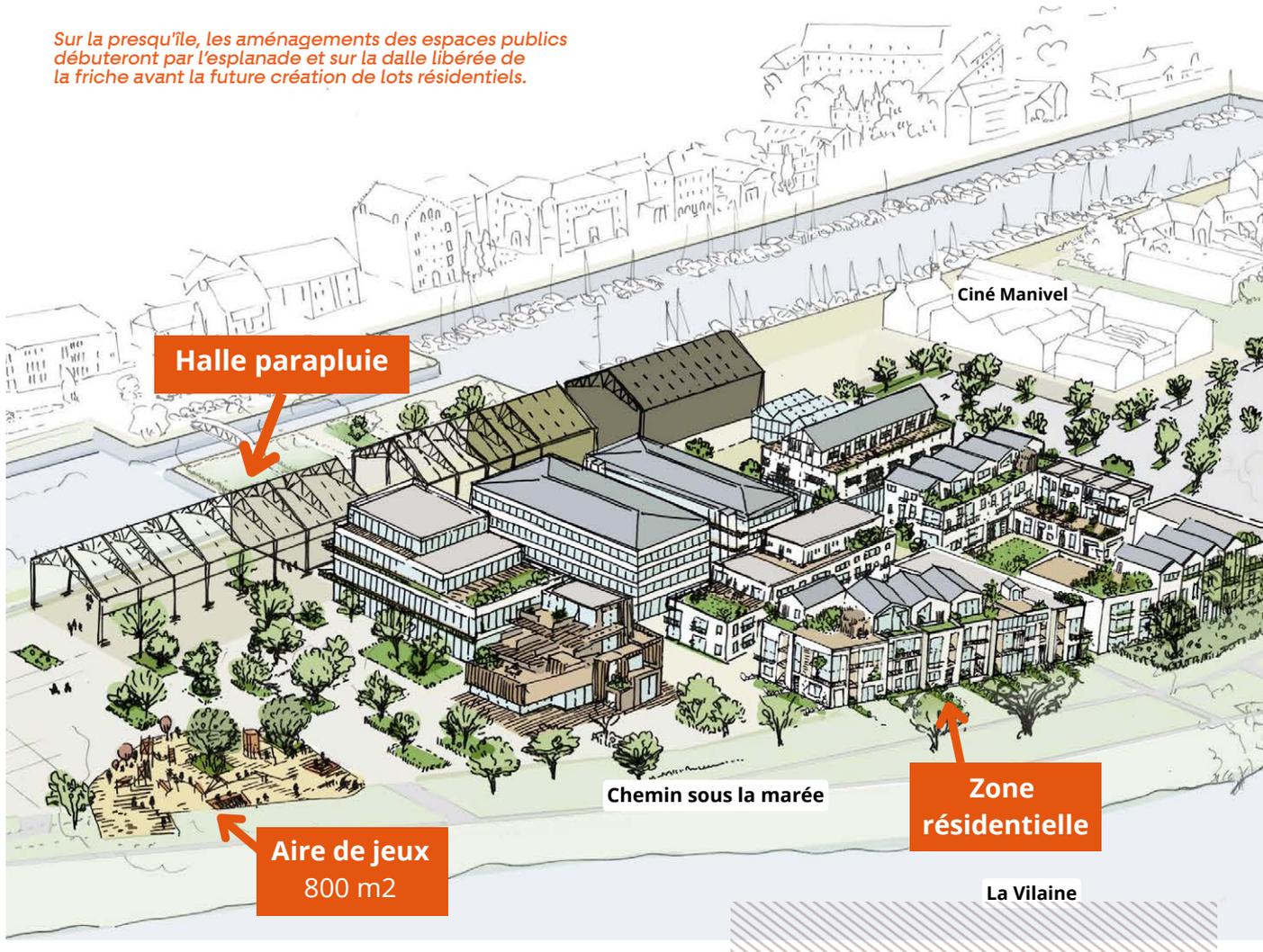
C'est la surface de la friche Garnier qui sera déconstruite



108

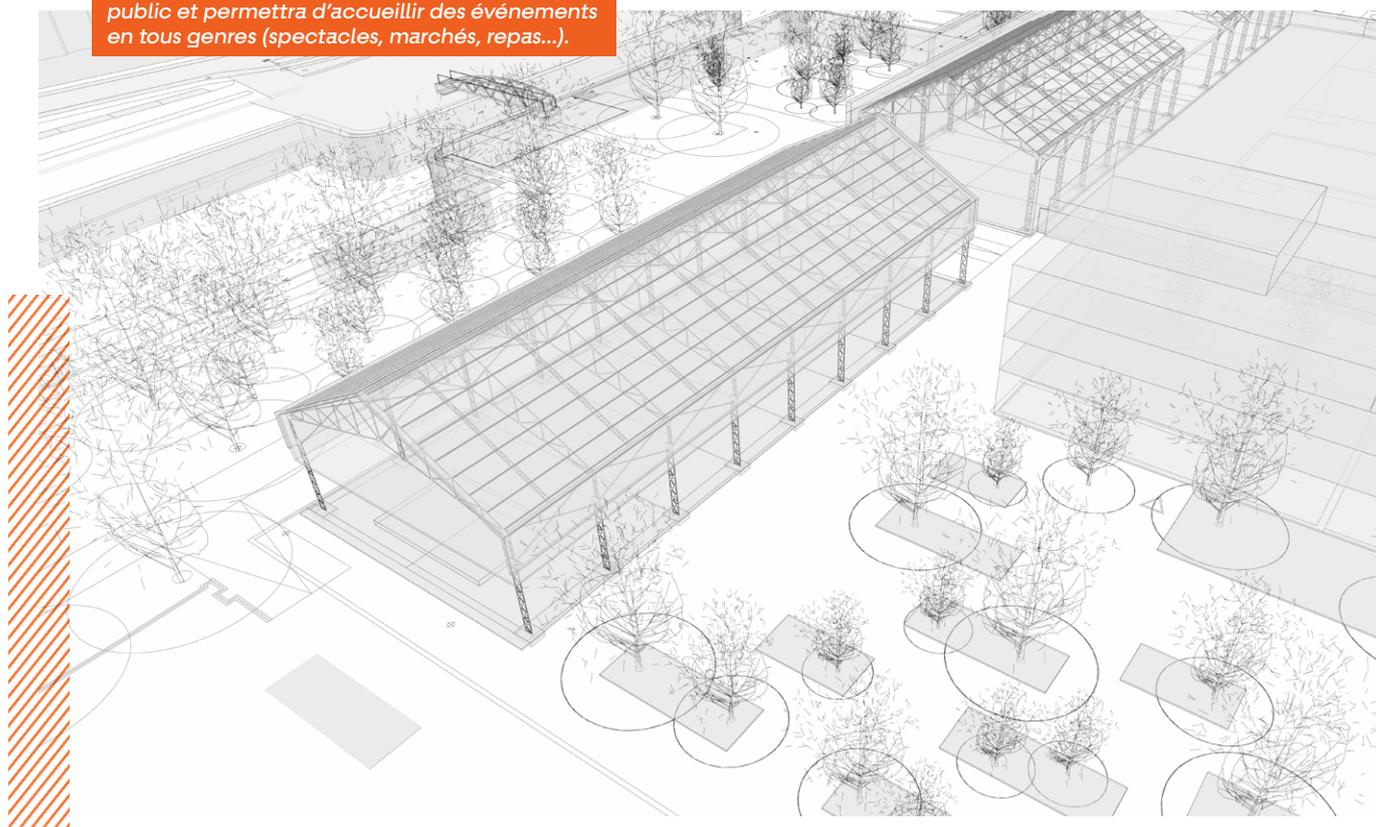
C'est le nombre d'années d'activités de l'usine de production de machines agricoles Garnier, de 1862 à 1970

Sur la presqu'île, les aménagements des espaces publics débuteront par l'esplanade et sur la dalle libérée de la friche avant la future création de lots résidentiels.



© Atelier Grether - Phytolab - Arcadis

La halle parapluie sera ouverte sur l'espace public et permettra d'accueillir des événements en tous genres (spectacles, marchés, repas...).



© Atelier Grether - Phytolab - Arcadis

✓ La friche Stef : un quartier étudiant, tertiaire et d'habitation

L'ancien site Stef, le long de la rue Lucien Poulard, accueillera prochainement un nouveau quartier d'1,4 ha à proximité du centre-ville et de la gare. Il s'organisera en deux parcelles distinctes.

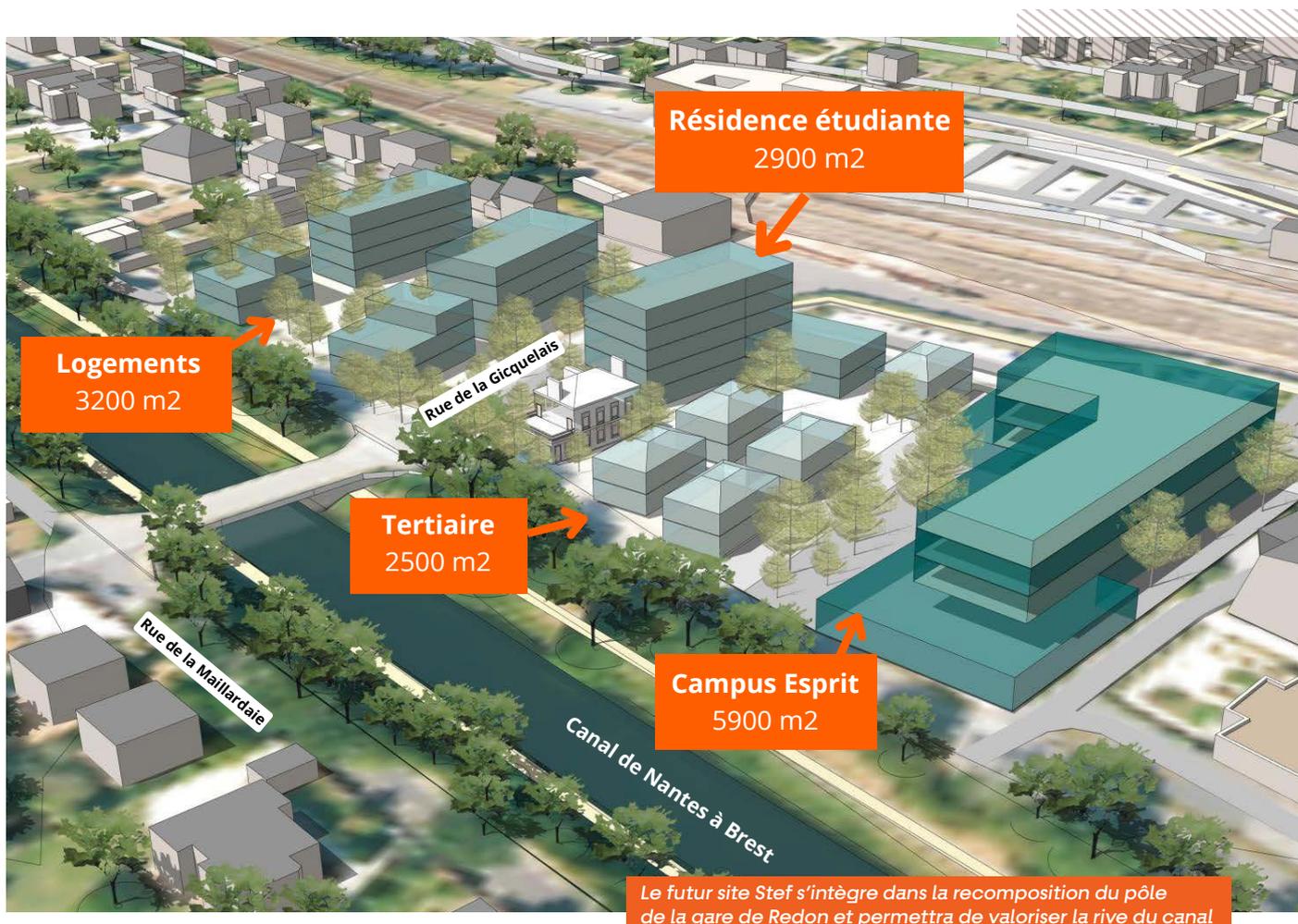
À l'ouest de la rue de la Gicquelais, un programme résidentiel de 48 logements sortira de terre (dont 20 % de logements locatifs sociaux). Les liens et les ouvertures paysagères de cet îlot avec le canal de Nantes à Brest seront renforcés avec le prolongement de la rue du canal dédiée à la promenade pour les piétons et les cyclistes.

À l'est du nouveau campus ESPRIT Industries* construit par un Groupement d'intérêt public, un hébergement étudiant d'une centaine de chambres et des locaux à vocation tertiaire sortiront de terre.

La dépollution du site sera réalisée en 2025 et les constructions du campus ESPRIT et de l'hébergement étudiants, pour lequel Redon Agglomération engage un appel à projet, emboîteront le pas pour une installation à l'horizon 2027.

Le projet est porté conjointement par la Ville de Redon et Redon Agglomération, avec le soutien foncier de l'Établissement Public Foncier de Bretagne.

**Enseignement Supérieur Professionnalisation Recherche Innovation Technologies*



La future passerelle permettra d'aménager un nouvel espace public aux abords du canal et de la Vilaine.



© Ateliers Grether - Phylab - Acadis.

✓ Une passerelle sur la Vilaine en 2027

La création d'une passerelle de quatre mètres de large enjambant la Vilaine permettra aux cyclistes et aux piétons de relier en toute sécurité Redon et Saint-Nicolas de Redon, en parallèle du pont routier. Ce lien permettra de valoriser l'axe du canal de Nantes à Brest qui traverse Redon d'est en ouest.

Cet aménagement engagera une réorganisation du stationnement et des circulations des abords de l'ouvrage ainsi qu'une requalification des espaces publics des rives de Redon et de Saint-Nicolas de Redon.

Côté Redon, la circulation du carrefour entre le quai Saint-Jacques et le quai Duguay-Trouin sera simplifiée et réorganisée afin d'assurer dans de bonnes conditions « l'atterrissage » de la nouvelle passerelle.

La continuité de cet espace se prolongera en « zone de rencontre », vers l'ouest sur le quai de Brest pour rejoindre le centre-ville, et vers le quai Amiral de la Grandière pour rejoindre la Vélodyssée longeant le canal de Nantes à Brest.

La date de mise en service de la passerelle est prévue au 3^{ème} trimestre 2027.

POUR EN SAVOIR +

Pour suivre le projet Confluences 2030, vous pouvez consulter le site : www.confluences2030.fr

confluences
2030



Travailler et entreprendre

Dynamiser le centre-ville et favoriser l'entrepreneuriat local sont des priorités pour la Ville de Redon qui a déployé plusieurs initiatives pour renforcer l'attractivité commerciale et accueillir les entreprises dans les meilleures conditions.



Les rues redonnaises dynamiques et animées grâce au tissu commercial.

✓ Les réalisations

- Attractivité de la ville :
 - Accueil des services déconcentrés de l'État (Ministère de l'économie et des finances en 2022)
 - Développement de la vie étudiante
 - Accueil des nouveaux arrivants
- Renforcement de la vie commerciale et attractivité du centre-ville :
 - Recrutement d'une manageuse de commerce en 2022
 - Accompagnement à la création de nouveaux commerces avec le dispositif « Boutiques à l'essai » et les travaux d'aménagement de cellules commerciales
 - Réaménagement de la place Duchesse Anne

A venir

> Réaménagement des friches Stef et Garnier en vue d'y accueillir de nouvelles activités en lien avec Redon Agglomération

CHIFFRES CLÉS



8700

emplois recensés
à Redon

(Source : Observatoire
des territoires 2023)



890

entreprises
dont 422 commerces
et services marchands

(Source : Observatoire
des territoires 2023 -
CCI d'Ille-et-Vilaine 2023)

Se déplacer et partager un espace public apaisé

Pacifier les circulations et favoriser les mobilités actives tout en offrant de nouveaux espaces publics conviviaux sont au cœur des priorités de l'équipe municipale depuis 2020.

✓ Les réalisations

- Aménagement des quais Jean Bart et Amiral de la Grandière et des espaces publics du site Garnier - 2023 à 2024
- Remplacement de la signalétique d'information locale - 2022-2025
- Création de cheminements de mobilités actives : chemin Buard, avenue Jean-Baptiste Lelièvre, liaison entre le chemin de la Barre et le Thuet
- Fin des aménagements autour du pôle d'échanges multimodal (abris vélos, toilettes publiques...) - 2023
- Déploiement de l'agenda d'accessibilité (Ad'ap) et validation du plan de mise en accessibilité de la voirie

CHIFFRES CLÉS



28 km

de voies cyclables à Redon



271

emplacements vélo dans le centre-ville de Redon



500

nouveaux panneaux de signalisation

A venir

- > Travaux d'aménagement des points d'arrêt du transport urbain et à la demande en lien avec Redon Agglomération
- > Études de circulation dans le centre-ville pour pacifier les espaces publics, création de nouveaux espaces de vie (Parc Anger, Maison des associations)
- > Poursuite des aménagements du schéma directeur vélo : avenue Joseph Ricordel en 2024 et rue de la Châtaigneraie en 2025
- > Mise en œuvre du nouveau plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics de la Ville de Redon avec 40 kilomètres de voies diagnostiquées en 2023
- > Déploiement du plan de déplacement pour les élèves des établissements scolaires de Redon
- > Extension du dispositif de vidéoprotection dans le centre-ville



Les travaux d'aménagement du quai Jean Bart ont pris fin cet été.



Les aménagements autour de la gare, terminés en 2023, permettent aux cyclistes de disposer d'abris vélos.

Se loger

La Ville travaille à la mise en œuvre d'une offre de logements diversifiée et adaptée à la demande. Afin de favoriser le lien social, elle est également engagée dans la création d'un habitat intergénérationnel.



De nouveaux logements destinés aux jeunes travailleurs et créés par Espacil ont été inaugurés en août dans le nouveau quartier du Châtel Haut-Pâtis.

CHIFFRES CLÉS



146

logements construits dans le quartier du Châtel Haut-Pâtis (dont 73 maisons individuelles)

et 268

logements en projet

270

permis de construire délivrés depuis 2020



36

rénovations accompagnées financièrement par la Ville

✓ Les réalisations

- Quartier du Châtel Haut-Pâtis : fin de la première tranche en 2023
- Livraison de nouveaux logements : 38 logements livrés par des promoteurs ou en cours de construction rue du Tribunal ; 24 logements locatifs sociaux pour jeunes actifs au nord de Redon
- Dispositif d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et renouvellement urbain pour le centre-ville de Redon : accompagnement des propriétaires occupants ou des bailleurs jusqu'en 2022 pour réhabiliter leurs logements
- Lancement du projet de cohabitation intergénérationnelle à l'échelle de Redon en partenariat avec Maison en Ville
- Nouvelle campagne de ravalement de façades en cœur de Redon avec le soutien financier de la Ville

A venir

- > Aménagement de l'îlot urbain de la rue du Tribunal et de la rue des Écoles avec la création d'une soixantaine de logements (seniors, primo-accédants et locatifs sociaux) et développement d'une offre de bureaux et de locaux de services
- > Lancement des travaux de la deuxième tranche du quartier du Châtel Haut-Pâtis
- > Création d'une résidence intergénérationnelle rue Thiers

Se soigner

La santé est une priorité de l'équipe municipale. Des actions sont mises en œuvre pour développer la prévention, accompagner la population et favoriser l'installation de professionnels de santé.



Les agents de l'Ehpad Les Charmilles se mobilisent chaque jour pour le bien-être de ses résidents.

CHIFFRES CLÉS



150

patients accompagnés à la Maison sport-santé en 2023

116

résidents à l'Ehpad Les Charmilles



19

locaux dédiés aux professionnels de santé au sein de la Maison médicale gérée par la Ville

✓ Les réalisations

- Accompagnement et soutien au projet du nouveau centre hospitalier intercommunal Redon-Carentoir
- Accompagnement à l'installation de nouveaux médecins en partenariat avec la CPTS (Communauté professionnelle territoriale de santé) et l'Agence d'attractivité
- Ouverture d'une Maison Sport-Santé à vocation préventive et sociale – 2023
- Soutien aux événements liés à la santé (Octobre rose, Forum des aidants...)
- Gestion du Covid par les services (accompagnement de la population, aide à la mise en œuvre du centre de vaccination...)

Le projet du futur hôpital approuvé

Le 25 juin 2024, les instances du Centre Hospitalier Intercommunal de Redon-Carentoir ont unanimement approuvé le projet actualisé du nouvel hôpital. Le projet prévoit :

- La construction d'un nouveau bâtiment après la démolition d'une partie de l'Hôtel Dieu.
- La restructuration des blocs opératoires.
- Le déplacement des consultations et activités ambulatoires dans les espaces libérés de l'actuel hôpital.

Ce projet vise à améliorer la qualité des soins, la sécurité des patients et l'attractivité pour les professionnels, en répondant aux besoins actuels et futurs de la population. Le Conseil de surveillance, présidé par le maire de Redon, suivra attentivement sa mise en œuvre.

A venir

- > Restructuration de l'Ehpad des Charmilles : démolition et construction de 35 logements
- > Redon devient Ville ambassadrice du don d'organes

Éduquer et se former

Les actions en direction de l'enfance et de la jeunesse sont un "investissement" pour l'avenir. Autonomie, respect et ouverture à l'autre, citoyenneté et vivre-ensemble sont au cœur du projet éducatif de la Ville. La Ville concentre également ses efforts sur l'amélioration de l'accueil des élèves dans ses écoles publiques. Construction bâtementaire, rénovation énergétique et aménagements des cours sont lancés. Au-delà des améliorations techniques, la Ville a révisé sa politique tarifaire des services périscolaires pour soutenir économiquement deux fois plus de familles.

✓ Les réalisations

- **Modernisation des équipements éducatifs**
 - Reconstruction de l'école Charlie Chaplin en cours pour une ouverture en septembre 2025
 - Réhabilitation des bâtiments scolaires et enfance-jeunesse
 - Rénovation de la Maison des petits pour l'accueil de loisirs de la Ruche
 - Rénovation du local Ti Dudi
- **Mise en œuvre du Projet éducatif local**
 - Programme de réussite éducative pour favoriser la réussite éducative des enfants et des adolescents
 - Promotion de l'enseignement artistique, culturel et patrimonial dans les écoles élémentaires avec des temps scolaires dédiés
 - Maintien du dispositif Coupon culture-sport pour pratiquer une activité dans les associations de Redon (65 € par enfant redonnais)
 - Développement du dispositif « Devenir citoyen » (culture, sport, parentalité)
 - Alimentation biologique et locale pour la restauration scolaire, avec le chantier d'insertion
 - Révision de la politique tarifaire des services périscolaires
 - Sectorisation des inscriptions scolaires
 - Déploiement du programme Moby pour promouvoir les mobilités douces autour des écoles
 - Renforcement du dispositif « Argent de poche » à destination des 16 à 18 ans
 - Soutien à la classe orchestre de l'école Anne Sylvestre
 - Développement de « Révise ton sport » à l'école Anne Sylvestre
- **Actions de prévention**
 - Réalisation du diagnostic « tranquillité publique »
 - Renforcement de l'équipe de prévention avec le développement d'actions de proximité (médiateur éducatif et social)
 - Prévention des conduites à risque (forum de la prévention, permis vélo, « Savoir rouler à vélo », interventions dans les écoles...)
 - Actions menées dans les quartiers et notamment le quartier Bellevue-Patton au titre de la Politique de la Ville
 - Aide à l'installation du tiers-lieu Le Parallèle

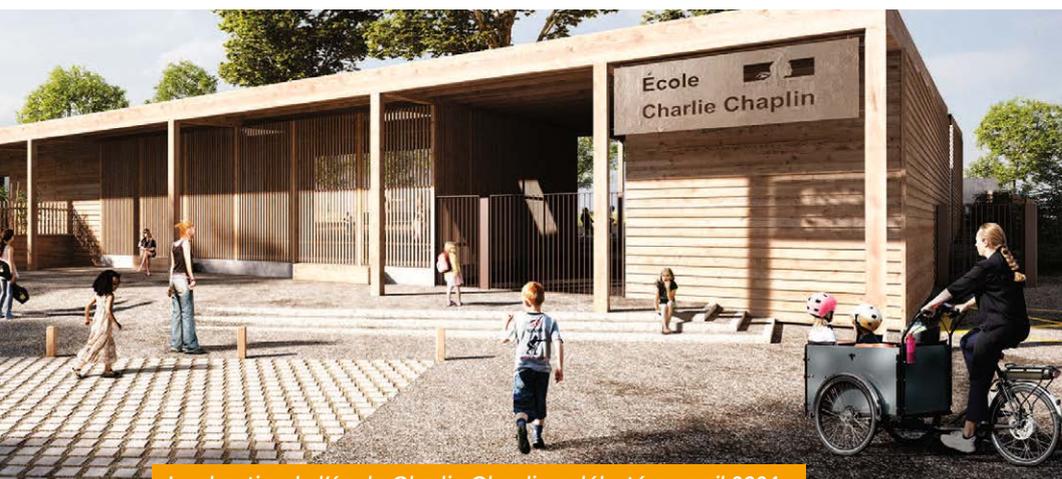


A venir

- > Modernisation et réhabilitation énergétique des équipements scolaires
- > Accompagnement et soutien du nouveau projet de construction du Campus sur le site de la friche Stef
- > Poursuivre l'accompagnement du quartier Bellevue-Patton (réussite éducative, enfance et parentalité, médiation et animation)
- > Poursuite de la rénovation du site de la Ruche
- > Assurer la poursuite des actions initiées dans le cadre de la Politique de la Ville suite à la fin du Contrat de Ville



L'école Anne Sylvestre est née de la fusion des écoles Jacques Prévert et Marie Curie.

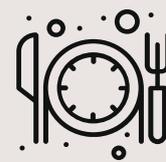


Le chantier de l'école Charlie Chaplin a débuté en avril 2024.

A venir

- > Développement du dispositif EMILE à l'école Anne Sylvestre (9h d'enseignement en anglais par semaine pour tous les élèves)
- > Végétalisation des cours d'écoles

CHIFFRES CLÉS



60 116

repas servis en 2023
par la cuisine centrale
de la Ville de Redon
avec



13

tonnes de produits bio
cultivés au chantier
d'insertion
Saint-Conwoïon



7075

scolaires dans les écoles
primaires, secondaires
et supérieures
(2023)



3,09
millions d'€

pour le projet
de l'école Chaplin avec
un financement

210 000€

(État)
et

360 350€

(Région)

Aider et accompagner, faire vivre la solidarité

La mise en œuvre du projet social traduit l'engagement quotidien du Centre communal d'Action sociale auprès des personnes les plus démunies et isolées selon les principes de respect et de dignité.

Les réalisations

- **Insertion sociale**
 - Poursuite et valorisation des actions du chantier d'insertion « les jardins Saint-Conwoion » qui favorise l'intégration professionnelle des personnes en situation de précarité. Don de légumes produits par ce chantier d'insertion aux associations caritatives
 - Renforcement de l'équipe du CCAS dans le cadre de l'expérimentation "France Travail" permettant de réaliser un accompagnement renforcé des bénéficiaires du RSA
- **Renforcer les dispositifs de solidarité et de lutte contre les exclusions**
 - Ouverture d'un logement temporaire pour des Redonnais se retrouvant subitement sans logement ou pour des femmes victimes de violence
 - Accueil d'une nouvelle association « la Halte du cœur », délivrant de l'aide alimentaire, et augmentation du soutien financier aux associations caritatives entre 2020 et 2024
 - Mise en place de collectes de dons pour aider les déplacés Ukrainiens et accompagnement vers le logement
- **Agir pour le droit des femmes**
 - Création de l'évènement "Autour d'elles" afin de sensibiliser sur l'égalité femmes-hommes
 - Renforcement des permanences du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)
- **Favoriser le lien social et accompagner les aînés au quotidien**
 - Création de l'animation « Il était une fois Redon » permettant de rompre l'isolement et de valoriser le patrimoine redonnais
 - Installation de 25 bancs adaptés sur la commune dans le cadre de la démarche « Ville Amie des aînés » (en complément des 200 bancs existants)
- **Aider les personnes confrontés à la maladie et au handicap**
 - Maintien du service d'aide à domicile avec l'accompagnement de 186 bénéficiaires (en 2023)
 - Organisation d'une journée de sensibilisation au handicap visuel
 - Coordination des actions du Téléthon en partenariat avec plusieurs associations du territoire
 - Collaboration avec LADAPT pour l'organisation d'un "Handicafé" renversé favorisant l'emploi des personnes en situation de handicap

CHIFFRES CLÉS



3535

personnes reçues
au CCAS
en 2023



6171

personnes
ont contacté le
CCAS par téléphone
en 2023



166

allocataires
du rSa
accompagnés
en 2023

200

dossiers
de demande
de logement
social

sont examinés
à chaque commission
mensuelle, en moyenne



678

appels
pendant les
épisodes de fortes
chaleurs
en 2021 et 2022



Les jardins Saint-Conwoïon ont pour rôle de favoriser l'intégration professionnelle. Ils participent également à la solidarité locale via des dons aux associations.

La Ville remercie tous les bénévoles pour leur engagement et leur mobilisation de tous les instants.



Projets en cours de réflexion

- > Mise en place d'une mutuelle communale
- > Proposition d'une séance d'activité physique pour les personnes en situation de précarité
- > Création d'une réserve communale d'action sociale et de sécurité civile

A venir

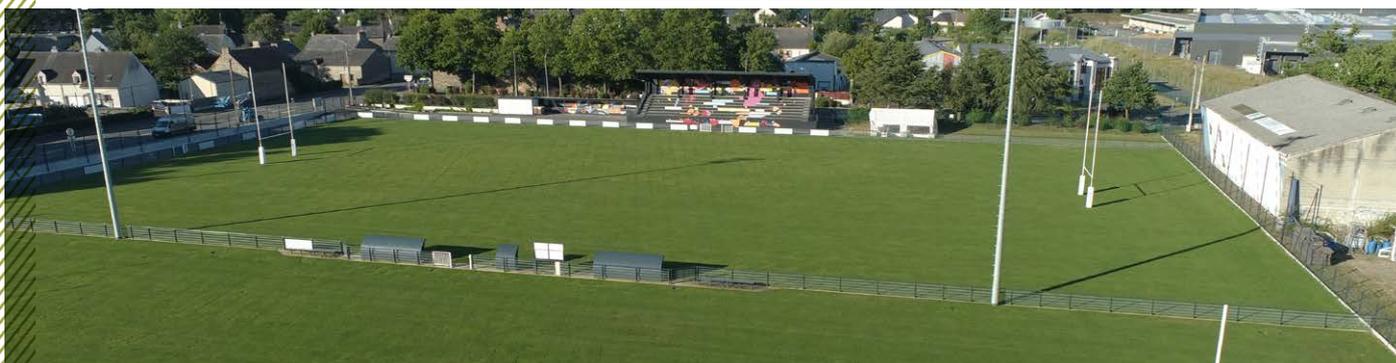
- > Ehpad les Charmilles : aménagement de nouvelles unités de vie
- > Création d'un guide de l'urgence sociale pour les personnes dans le besoin
- > Mise en place d'une démarche 100 % recours aux droits dans deux quartiers redonnais
- > Création d'ateliers et de temps forts pour les seniors et autour du handicap : prévention, numérique, activités physiques adaptées, bien vivre sa retraite

Faire du sport et se bouger

Depuis 2020, la Ville poursuit le déploiement du Projet sportif municipal initié dès 2014 en soutenant les associations sportives et le développement spécifique du sport-santé.



La piste d'athlétisme Michel Jazy et les nouveaux terrains de rugby ont été inaugurés en 2022.



© Céline ARDOIN pour VIDÉO PROD WIDOC

✓ Les réalisations

- Investissement pour la modernisation de nos équipements sportifs : nouvelle piste d'athlétisme, nouveaux terrains de rugby et de football synthétique
- Poursuite du soutien aux associations sportives à travers l'Office territorial des sports pour une pratique adaptée à tous les âges et à tous les niveaux
- Soutien à l'organisation d'évènements sportifs
- Programmes de sensibilisation à la pratique du sport et mise en place de partenariats avec les établissements scolaires
- Salle de gymnastique : lancement d'une étude pour préparer les conditions de réalisation d'un nouvel équipement
- Ouverture d'une Maison Sport-Santé

A venir

- > Étude pour la réalisation de vestiaires pour le rugby
- > Construction d'une ombrière photovoltaïque pour le boulodrome

CHIFFRES CLÉS



17

équipements sportifs municipaux

1

Maison Sport-Santé



4000

licenciés dans les clubs sportifs redonnais

Se cultiver et se divertir

Forte de son projet culturel et patrimonial, la Ville accompagne et développe des événements culturels accessibles à tous. Elle poursuit la restauration de l'abbatiale Saint-Sauveur et a lancé un inventaire de son patrimoine afin d'obtenir le label "Ville d'art et d'histoire".

✓ Les réalisations

- Validation et mise en œuvre du projet patrimonial et culturel
- Livraison du Carré 9 et mise en place d'une programmation artistique et culturelle
- Lancement de l'inventaire du patrimoine et de la démarche de labellisation "Ville d'art et d'histoire"
- Maintien d'une programmation de qualité pour les Confluences d'été et les animations de Noël
- Soutien des événements et projets menés par les associations patrimoniales et culturelles

A venir

- > Fin de la restauration de l'abbatiale Saint-Sauveur
- > Mise en valeur des activités autour de la batellerie et du patrimoine de l'eau dans le cadre du projet Confluences 2030 et du projet urbain des halles Garnier
- > Soutien à l'art du graff pour la création d'œuvres en ville



Le Carré 9 propose une saison culturelle annuelle à destination de tous les publics.

CHIFFRES CLÉS



33

événements culturels et patrimoniaux ont été organisés en 2023 à Redon dont

15 et **18**

organisés par la Ville et 18 par des associations locales



22

spectacles programmés dans le cadre de la saison culturelle du Carré 9

51

associations soutenues par la Ville de Redon en 2024 pour un montant de

243 000€

(131 000€ en subvention, 112 000€ en frais direct et en valorisation)

Préserver notre cadre de vie et notre patrimoine naturel

Protéger les espaces naturels et la biodiversité et agir pour améliorer notre cadre de vie sont les priorités de la Ville.



La place de Bretagne fait partie des îlots de fraîcheur mis en place par les services de la Ville.



La vallée du Thuet connecte l'ouest de Redon avec le nord du territoire.

© Céline ARDOIN pour VIDÉO PROD WIDCO

CHIFFRES CLÉS

32,1 %

du territoire redonnais fait partie de la zone Natura 2000 "Marais de Vilaine", soit 484 ha



600

espèces florales ont été recensées dans la commune dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale

✓ Les réalisations

- Développement des modes d'énergies renouvelables avec l'installation de panneaux solaires (Carré 9, centre technique municipal, école Charlie Chaplin...)
- Mise en place d'un règlement local de publicité en vue de contrôler l'impact visuel des affichages publicitaires
- Poursuite d'acquisition de parcelles sur le marais en vue d'améliorer la qualité de l'eau potable de l'usine du Paradet
- Développement de l'écopâturage afin d'entretenir les espaces naturels de manière écologique
- Mise en place d'îlots de fraîcheur et verdissement du centre-ville : amphithéâtre urbain, place de Bretagne, office de tourisme, abords de la passerelle piétonne du port
- Amélioration de la propreté de l'espace public : renforcement du service public de propreté, création de zones canines, installation de nouvelles poubelles avec tri sélectif et cendriers, installation de nouvelles toilettes automatiques adaptées aux personnes à mobilité réduite (rue Duguesclin, rue Richelieu et rue de la Gare)

A venir

- > Remplacement progressif des véhicules thermiques du parc automobile de la Ville
- > Mise en œuvre de la charte des usages en milieux naturels
- > Atlas de la biodiversité communale

Redon-Demain : les élus de la minorité ont pu agir

Notre engagement dans les commissions et aux conseils municipaux a permis certaines avancées dont nous pouvons être fiers. Néanmoins, nous regrettons le manque de concertation de la majorité avec la minorité sur certains sujets et avec les habitants concernant leur vie quotidienne et l'avenir de la ville.

Ce que nous avons pu mettre en place avec la mairie

Nous avons pu travailler positivement avec la majorité sur la mise en œuvre d'une **carte scolaire et sur des tarifs de cantine** plus équitables.

Nous avons pu être entendus et contribuer à la rédaction du **Projet Culturel de la Ville** en y intégrant la priorité d'une culture pour tous et en soutenant l'intégration des partenaires culturels du territoire, comme force de propositions et partenaires légitimes. Nous attendons que cette collaboration s'installe durablement dans sa mise en œuvre.

L'étude des déplacements autour des écoles grâce au projet Moby a été l'occasion d'échanges constructifs avec les familles fréquentant plusieurs établissements scolaires, mais les adaptations à conduire restent à prioriser et budgéter.

Ce que nous n'avons pas pu obtenir ou pas comme nous l'aurions souhaité

Le Règlement Local de Publicité insuffisamment contraignant sur le plan écologique, oublié depuis la fin du dernier mandat a enfin été révisé. Certaines avancées permettent à notre Ville d'éviter une pollution visuelle démesurée. Nous regrettons que soient encore tolérés des écrans lumineux dans les vitrines, coûteux en énergie et dont l'utilité est discutable.

Une lenteur incompréhensible dans la mise en accessibilité des bâtiments recevant du public, et dans la mise en accessibilité de la voirie. A force d'insistance, nous avons réussi à convaincre la majorité de respecter les obligations légales en matière d'accessibilité : la majorité a accepté de financer partiellement la mise en accessibilité des bâtiments recevant du public, mais les financements alloués restent insuffisants (moins de 50% des équipements seront accessibles en septembre 2024, date cible initiale). La planification des investissements nécessaires à la réalisation du PAVE pour l'avenir reste à mener.

Installation des pistes cyclables (priorités des aménagements non partagés) Nous regrettons que les nouvelles pistes cyclables (rue Jean-Baptiste Lelièvre, rue Saint Barthélémy) n'aient pas davantage fait l'objet d'échanges avec les citoyens et les usagers à vélo, qui n'auraient pas optés pour ces voies à aménager en priorité.

Ce que nous n'aurions pas du tout fait de la même manière

Le Carré 9 est un équipement incontournable du Pays de Redon. Son coût global et les frais de fonctionnement pèsent sur le budget de la ville et justifient notre conviction d'une mutualisation à

l'échelle de l'agglomération. Les tarifs de location sont dissuasifs et ne permettent pas d'en faire un centre socio-culturel, sa vocation première au regard de la richesse de la vie associative. Nous regrettons de ne pas avoir été associés, comme cela avait été convenu, à l'élaboration du Comité d'animation et de Programmation.

Nous avons fait de la **participation citoyenne** l'une des priorités de notre projet. La majorité persiste dans une pratique verticale de l'exercice des responsabilités. Les habitants sont informés des projets, mais aucune instance ne permet d'y contribuer. Ces pratiques dépassées conduisent nombre de citoyens à la résignation. Le projet électoraliste de **budget participatif** qui survient à 18 mois de la fin du mandat n'est qu'un écran de fumée. Ce dispositif s'élève à 2 €/habitant sur le mandat : pour un budget significatif, il faudrait qu'il dépasse les 10 €/habitant.

Projet social suite à l'analyse des besoins sociaux.

Le budget lié à l'action sociale directe est majoritairement dédié aux personnes âgées (repas des aînés, chocolats), ce qui nous semble discutable. Le budget destiné à des actions concrètes en faveur des populations précaires (comme les bons d'aide alimentaire, ou les aides ponctuelles en cas de coup dur) est dérisoire. Malgré notre insistance, nous n'avons pas réussi à convaincre la majorité de rééquilibrer ces budgets, et de soutenir plus fortement les associations qui agissent auprès des plus précaires.

Maison intergénérationnelle rue Thiers / Projet zone STEF / Projet rue du Tribunal : ces projets ont été conduits sans aucune concertation préalable avec les habitants.

Bien d'autres sujets n'auraient pas été conduits ou soutenus de la même façon, entre autres **le soutien au projet de nouvel hôpital, la construction de l'école Charlie Chaplin, le développement de l'aide au voyage pour les scolaires, la mise en œuvre d'une épicerie solidaire, la gestion de l'atlas de la biodiversité communale...**

Une inquiétude pour l'avenir : l'augmentation considérable de la dette par habitant. Les Redonnais voient leur ville se transformer : le Carré 9, les terrains sportifs, le quartier du Port... cette mandature a vu exploser le budget d'investissement. Les capacités d'investissement sont de fait réduites. Qu'en est-il des investissements attendus pour le quotidien des habitants ? (voirie fortement dégradée dans certains secteurs, actions en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments municipaux, ...)



HÔTEL DE VILLE

18 place Saint-Sauveur - 35600 Redon - Tél. 02 99 71 05 27
www.redon.fr



www.redon.fr



Vivre à Redon